

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit pénal économique (4DR2263)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Cédric Remund

Contenu

Sont abordés la phénoménologie et la notion de droit pénal économique, certaines infractions classées par thèmes (tromper, fausser, tricher, trahir), de même que la cybercriminalité, la corruption et le blanchiment d'argent, l'entraide judiciaire, la confiscation, la responsabilité pénale de l'entreprise, ainsi que des questions spécifiques de procédure pénale.

Forme de l'évaluation

Examen écrit d'une durée de 2 heures. Obligation pour les étudiant-e-s de se munir d'un exemplaire du Code pénal et du Code de procédure pénale. En cas de fraude, l'examen est réputé échoué.

Documentation

Support du cours, présentations PowerPoint et autres documents disponibles sur Moodle ; lectures complémentaires possibles : les précis et commentaires du Code pénal et du Code de procédure pénale.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les éléments pertinents spécifiques à la criminalité économique
- Intégrer les trois phases de l'analyse d'une situation concrète (typicité, illicéité, culpabilité)
- Intégrer les difficultés procédurales liées à l'aspect international des infractions
- Analyser de manière approfondie et interpréter les éléments constitutifs de l'infraction
- Distinguer les éléments constitutifs objectifs, subjectifs et les conditions de la punissabilité

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes